

Conclusion de la première partie

Nous venons de lire sous la plume de Marie-Joseph Lagrange : « Mt 5,39a : Renoncer à son droit. Le disciple ne se réclamera jamais de son droit, il cédera. Toujours. 5,39b : supporter encore d'autres injures sans se venger. (...) non seulement en pardonnant, mais en acceptant d'avance une autre injure. 5,40 : Laissez-vous faire, comme ces bonnes personnes qui n'ont pas de défense » et sous la plume d'un autre grand exégète, Xavier Léon-Dufour : « 5,42 : il semble donc indispensable de supporter l'injustice. Il faut être toujours prêt à tout endurer, parce qu'on est précisément disciple de celui qui a souffert l'injustice ». Ils sont les parangons de l'exégèse traditionnelle, dont les racines remontent loin dans le temps, comme la deuxième partie va le montrer. C'est en troisième partie que je reviendrai de manière critique sur ce paradigme interprétatif et que je me positionnerai personnellement. Je serai alors à pied d'œuvre pour montrer la fécondité de la nouvelle lecture non-violente.

Conclusion de la deuxième partie

Par la cinquième antithèse matthéenne, Jésus nous demande-t-il de renoncer à nos droits ou nous demande-t-il plutôt de défendre nos droits autrement que par la violence ? Cette question a surgi de l'étude exégétique, en première partie. Le survol des deux mille ans **d'*Auslegungsgeschichte* de Mt 5,38-42 nous apprend que cette question est toute nouvelle, elle ne vient à l'esprit d'aucun théologien de la Tradition chrétienne. Tous entendent le soufflet, la saisie des biens et la réquisition dans le sens de renoncer à ses droits propres, de sacrifier ses intérêts personnels, de s'oublier soi-même par amour pour l'autre. Aussi diversement ingénieuses soient-elles, leurs théories s'inscrivent toutes dans le premier paradigme : ne pas résister au méchant, c'est accepter de subir l'injustice sans offrir de résistance, car l'amour de l'ennemi est au-delà de la justice, au-delà d'une logique de défense de ses droits propres.**

À la fin du XX^e siècle, la clé de lecture de la non-violence active ouvre la voie à un nouveau paradigme. Pour elle, **ne pas rendre coup pour coup au méchant, c'est résister au méchant mais par d'autres armes que les siennes, c'est renoncer aux moyens violents mais pas à la finalité de justice.** Cette lecture, embryonnaire chez l'aristocrate russe Tolstoï et le socialiste suisse Ragaz, nous la devons historiquement à la vie (plus qu'à la pensée) d'un juriste hindou, Gandhi (né en 1869 et assassiné le 30/1/1948) et d'un pasteur baptiste noir américain, Martin Luther King (né en 1929 et assassiné le 4/4/1968). La troisième partie se charge de décliner ce paradigme aux divers cas, genres et nombres.

Partie III : Un essai d'actualisation, en dialogue avec les sciences humaines

Comment pouvons-nous rendre le sens de Mt 5,38-42 dans un langage actuel ? Cette troisième partie organise un dialogue entre Écriture et sciences humaines. Toute tentative d'actualisation qui cherche à dire la Parole dans la mentalité et les connaissances contemporaines, doit se faire à partir d'un travail exégétique rigoureux. J'intégrerai ici le cadre, les balises et les données posés en première partie¹.

Conclusion

L'exégèse en première partie a dégagé le raisonnement suivant : **non seulement** œil pour œil, **mais même** ne pas riposter par la violence. A six reprises, dans les antithèses du SM, Jésus radicalise la loi donnée par Dieu au peuple d'Israël. Le parcours historique a montré que la Tradition a peu à peu raisonné autrement : **oui** aux exigences de Jésus en Mt 5,39-42 **mais seulement** dans tel ou tel sens. Oui à la non-violence mais elle est seulement réalisable par les parfaits catholiques ou les élus de la grâce protestants. Oui mais elle n'est pas à prendre à la lettre car ce n'est pas une loi, c'est une orientation, un idéal hors prise, un conseil ou une révélation d'impuissance, une dynamique, une utopie, une prophétie du Royaume encore à venir, une éthique d'intention, d'intérim, de devenir... Oui mais seulement à titre individuel et interpersonnel, car la non-violence serait de l'irresponsabilité en politique.

Déployées au fil des siècles, ces limitations de la portée du texte évangélique s'abouchent toutes à une compréhension passive de la non-violence. Entre le IV^e et le XX^e siècles, les multiples interprétations se critiquent entre elles mais sans jamais penser à interroger le postulat sur lequel elles reposent ensemble : la cinquième antithèse du SM nous inviterait à supporter l'injustice et à renoncer à nos droits personnels, par amour de l'ennemi. Comprise en termes d'abnégation et de don sacrificiel de sa vie, la non-violence évangélique a ainsi été élevée au rang d'acte héroïque relevant d'une vocation exceptionnelle. Il y a un revers à la médaille : cette non-

résistance ne peut servir de norme en société car face à l'agresseur sans scrupules, la grandeur d'âme ne suffit pas, la faiblesse favorise les abus de pouvoir. Aussi le droit naturel de légitime défense doit-il limiter la portée de Mt 5,38-42, le devoir d'assistance et de protection des victimes doit primer sur le témoignage non-violent, certes exemplaire et prophétique mais nécessairement isolé. Appliqués collectivement, les préceptes de la joue tendue, du manteau laissé et des mille pas mettraient fin à l'État de droit, soit en conduisant la société à l'anarchie, soit en attirant l'envahisseur étranger et le joug de tyrans.

Telle est la doctrine traditionnelle. Cependant, en contredisant le caractère passif de la non-violence à la base de tout cet édifice, on le transforme de fond en comble. Dans la justice surabondante du Royaume, nous sommes tous frères en Christ, fils et filles d'un même Père. Les versets 39b à 41 de Mt 5 mettent en scène trois situations qui défigurent ce projet de Dieu, trois exemples de domination injuste, tour à tour sociale, économique et politique. À chaque fois, Jésus demande à l'inférieur de refuser la passivité. Il le met par ailleurs en garde de tomber dans le piège de la riposte violente. Celle-ci entraînera une escalade, à moins d'offrir au plus fort l'occasion de renforcer l'ordre établi à son avantage. Jésus invite celui qui subit à prendre une initiative qui met des bâtons dans les roues de l'oppression, sans s'attaquer à l'interlocuteur. Se jouent là quatre opérations distinctes mais qu'il faut faire tenir ensemble :

1) ne pas riposter par la violence, mais 2) briser le rapport de domination, redresser l'injustice objective ET 3) aimer celui qui profite de celle-ci, toucher sa conscience, 4) ne pas démissionner, empêcher l'autre de tirer profit de ses abus de pouvoir et de position. En schéma :

Ni résister par des moyens violents	Et résister au mal, se battre avec détermination pour faire tomber l'injustice	Et aimer l'ennemi Respecter profondément toutes les personnes impliquées	Ni capituler, subit pas- sivement
--	--	--	--

Il s'agit d'apprendre comment disqualifier la **loi et le droit du plus fort** (colonnes 1 et 4) et comment déployer la **force de la loi et du droit** (colonne 2), combinée à la **force de l'amour** (colonne 3).

Dans cette perspective, tendre la joue n'a rien de masochiste. Pour trouver la répartie et mettre en œuvre la parade qui barrent la domination tout en augmentant l'humanité des protagonistes, il faut faire appel au meilleur de notre intelligence et de notre volonté. Accompagner mille pas de plus l'opresseur est une démarche à la fois **saine et sainte**, profondément digne de notre humanité et à l'image de notre filiation divine, à la mesure de nos ressources humaines pour gérer nos conflits et à la démesure de l'Amour. Cette non-violence là n'est pas une option individuelle pour vocation isolée et exceptionnelle. Inscrite au cœur de l'Évangile, elle est la norme pour tous. Mt 5,38-42 « est l'habit de tous les jours des citoyens du Royaume de Dieu » (Leonahrd Ragaz). La Tradition est convaincue d'offrir à la non-violence la meilleure part possible en la plaçant sous l'ombre de la croix. Pourtant, le placage d'une spiritualité du martyr sur Mt 5,38-42 l'a gravement desservi : on l'a habillé de l'aube dominicale et de la bure monastique. On a cru l'honorer en l'affublant de l'auréole des grands saints, en fait, on l'a relégué à la sacristie : « Messieurs les évêques, occupez-vous de vos oignons ! » lança l'Amiral de Joubert, chef d'État-major de la Marine, à Mgr Guy Riobé, évêque d'Orléans, dès que se fit plus incisive sa défense des objecteurs de conscience traînés au tribunal en 1973. Comprise de manière passive, la non-violence est désarticulée du devoir de défense : il y a d'un côté l'évangile du pardon allant même jusqu'à accepter l'injustice, de l'autre une défense si nécessaire violente, jugée efficace, responsable et réaliste. **Oui** à la non-violence évangélique **MAIS** pas dans toutes les situations. Ainsi, les forces de l'ordre « n'ont pas le droit de tendre la joue ». L'homme d'Église qui l'affirme dans un souci de réalisme politique, fait alors le grand écart avec l'Évangile, qu'il cherche malgré tout à sauver en se réclamant de l'autorité de saint Augustin : faute de pouvoir commander les actes, Mt 5,38-42 oriente les esprits, il reste valable à titre d'inspiration. À vrai dire, cette solution s'évapore à l'heure où il faut se défendre contre l'inique assaillant. En pleine guerre juste, Mt 5,38-42 est prié de se mettre en sourdine et de laisser les gens compétents mener les combats ! L'histoire atteste que la doctrine sur la

légitime défense s'est développée non pas tant selon l'Évangile que malgré l'Évangile.

« **Soit** la résistance armée, **soit** la non-résistance miséricordieuse » enferme le problème dans un dilemme tronqué. « **Et** la résistance farouche, capable de mettre hors-jeu les coups de force, **et** l'amour de l'ennemi, refusant tout moyen qui le détruit » fait sortir de l'impasse. En réarticulant les compétences de justice et celles de l'amour, la non-violence active réconcilie l'esprit et la lettre de Mt 5,38-42. Jésus **s'oppose non pas à la légitime défense mais à la violence dans la légitime défense**. Entre les deux paradigmes, le débat ne porte pas sur la fin mais sur les moyens de défense : **non seulement** la finalité de défendre la justice **mais même** le recours à d'autres moyens que la riposte violente. Bien mieux que l'approche classique, la non-violence active parvient à « ne pas séparer les paroles de la Parole », pour reprendre la belle formule de Tillich. L'adoption du nouveau paradigme entraîne une véritable révolution copernicienne qui abandonne le point de départ apparemment sage et réaliste de la guerre juste, selon lequel la nécessité de contrer l'agression prime sur le témoignage de non-violence évangélique. Le défi est de faire aller de pair la non-violence qui aime l'ennemi avec la stratégie de contrer les abus de pouvoir d'où qu'ils viennent, sans riposte armée ni pacifisme irresponsable. Les faucons de la *Realpolitik* ne sont pas les seuls à pouvoir tenir compte des leçons impitoyables de l'Histoire sur la tragique faiblesse de l'agneau qui aiguise l'appétit du loup.

Un autre point qui reste à mieux prendre en compte dans ce renouvellement théologique est que l'Évangile provoque le changement dans un mouvement de bas en haut. En Mt 5,39b, Jésus s'adresse à l'esclave, en Mt 5,41, à celui dont le pays est asservi et qui est réquisitionné par les forces d'occupation pour porter leurs bagages. Aujourd'hui, que signifie tendre la joue pour le boy burkinabe à Abidjan, laisser son manteau pour le sans-terre brésilien et le chrétien pakistanais, paria intouchable de sa société, faire mille pas pour le Tibétain ?

L'enjeu n'est pas d'abord doctrinal car face aux violences, notre déficit n'est pas tant conceptuel que pratique : les préceptes de ne pas riposter

et de tendre la joue sont tout aussi inutilisables à qui se fait agresser que les principes de natation à celui qui tombe dans l'eau mais qui n'a jamais appris à nager. Leurs échecs n'invalident pas le principe, ils soulignent leur carence d'apprentissage. Aussi vrai que les hommes peuvent rester à la surface de l'eau, ils peuvent déjouer la violence sans eux-mêmes recourir à la violence. Le problème n'est finalement pas d'être d'accord avec le principe non-violent, d'y croire ou non; il est d'apprendre à tendre la joue, d'acquérir une méthode concrète par laquelle cette stratégie donne effectivement de meilleurs résultats que se battre physiquement ou fuir. Les militaires ne sont pas les seuls à avoir besoin d'entraînements et à être capables de grandement progresser! Tendre l'autre joue s'apprend au quotidien et commence à la maison. Un individu comme un peuple peut apprendre à **mobiliser ses facultés et ses forces au bon endroit** pour déjouer n'importe quel coup de force par le droit ET l'amour. La praticabilité de Mt 5,38-42 se décidera sur le terrain de nos engagements et non dans nos joutes doctrinales.

Notre époque est à la croisée des chemins. Sur les plans domestique et interpersonnel, le développement d'outils de négociation efficace (colonne 2) et de communication vraie (colonne 3) offre une alternative réellement probante à la force du bâton et à toute forme de violences de coercition, dont les menaces et les chantages (colonne 1). Je suis convaincu que c'est le point sur lequel vont faire le plus de progrès les générations qui nous suivent. Les gens du XXII^e siècle qualifieront probablement nos connaissances et nos pratiques en la matière de sous-développées ! Sur les plans étatique et international, les pays qui dirigent la planète n'ont plus connu la guerre depuis trois générations. Ils peuvent ne plus subir le prix de la guerre s'ils payent le prix de la paix. Ils ont les moyens d'empêcher les guerres et de mettre hors-la-loi toute violation humaine, sans laxisme ni impunité (colonne 4). Ils doivent pour ce faire commencer par cesser d'abuser de leur propre pouvoir (colonne 1) et faire respecter les devoirs de justice (colonne 2) ET les droits des personnes (colonne 3).

Ces avancées humaines ouvrent les yeux des hommes de ce temps à une nouvelle lecture de Mt 5,38-42. Ce faisant, en sens inverse, ils découvrent le trésor de ces préceptes évangéliques, trésor enfoui depuis deux mille ans sous la vase des violences de l'Histoire. Après des siècles d'efforts ou de découragement devant une page de la Parole de Dieu apparemment impraticable, ils comprennent mieux en quoi elle peut **non seulement** inspirer **mais encore** concrètement guider leur résolution des conflits à tous les niveaux.

Combien de temps le nouveau paradigme mettra-t-il à renouveler les discours des théologiens et du Magistère ? Sans l'aval de ce dernier, Mt 5,38-42 restera abscons et muet pour des milliers de pasteurs et des millions de « fidèles ». Nous avons lu en III.2.5.1. la position officielle de l'Église sous la houlette du Cardinal Ratzinger : « présenter la doctrine de la guerre juste et la pratique de la non-violence comme constitutives d'une double tradition catholique est erroné : il n'y a qu'une seule tradition catholique, la théorie de la guerre juste » (D.C. n° 1856 (1983), p. 710-715). Mais il est déjà arrivé que l'Église change profondément son discours. Elle l'a fait ce dernier demi-siècle sur les questions de liberté religieuse et de droits de l'homme. Ce changement n'a pas contredit l'Évangile, mais plutôt des lectures qui en avaient été faites. Les progrès du temps et des consciences ont offert une nouvelle paire de lunettes. Dans le mouvement inverse, une fois ces signes du temps (Mt 16,3) reconnus par les chrétiens, les théologiens et le Magistère, la Bonne Nouvelle a pu à nouveau éclairer les consciences, leur parler dans leur langue et les pousser encore plus loin, vers l'Oméga de la liberté authentique. Il me semble qu'il en sera de même pour les enjeux de 1) violence, 2) justice et 3) paix 4) non passive. L'Esprit de Jésus est à l'œuvre de tout côté.

Dans les milieux militants de la non-violence active, certains ont quitté le sérail, déçus par les déclarations magistérielles attachées à l'ancien paradigme. D'autres continuent d'œuvrer pour que le trésor en Mt 5,38-42 devienne, par un accueil concret des chrétiens, « sel de la terre et lumière du monde » (Mt 5,13.14). La lampe de la non-violence authentiquement évangélique « arrive-t-elle pour être mise sous le boisseau ou sous le lit?

N'est-ce pas pour être mise sur son support ? Car il n'y a rien de secret qui ne doive être mis au jour, et rien n'a été caché qui ne doive venir au grand jour. Si quelqu'un a des oreilles pour entendre, qu'il entende » (Mc 4,21-23). Mt 5,38-42 est encadré par cette parole (au v. 15) et par la conclusion du SM : « Tout homme qui entend les paroles que je viens de dire et les met en pratique, peut être comparé à un homme avisé qui a bâti sa maison sur le roc » (Mt 7, 24). La parole est aux actes, dans l'assurance que la Parole fait ce qu'elle dit et dit ce qu'elle fait.

Bruxelles, le 24 juillet 2007

etienne.chome@gmail.com